

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET OBLIGATIONS



JE DOIS AVOIR PLUS DE 14 ANS

JE CIRCULE SUR LES PISTES CYCLABLES. S'IL N'Y EN A PAS, JE SUIS AUTORISÉ À CIRCULER SUR DES ROUTES LIMITÉES À 50 KM/H EN AGGLOMÉRATION



JE PORTE UN BRASSARD OU UN GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT LA NUIT OU LORSQUE LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE



JE NE TRANSPORTE PAS DE PASSAGER



JE NE DOIS PAS ROULER À PLUS DE 25 KM/H

JE NE PORTE PAS D'ÉCOUTEURS OU DE CASQUE AUDIO



JE NE DOIS PAS ROULER SUR LES TROTTOIRS



JE CIRCULE AVEC UNE ASSURANCE

